



LES EHPAD PRIVÉS LUCRATIFS DOIVENT CONTRIBUER À LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) ont défendu une proposition de loi pour mettre à contribution les Ehpads privés à but lucratif réalisant des profits excessifs. Ils regrettent que, alors que les dérives du modèle marchand dans ce secteur ont été largement mises en lumière, l'alliance entre la droite sénatoriale et le Gouvernement ait refusé cette mesure de justice.

Le livre du journaliste Victor Castanet, *Les fossoyeurs*, a récemment mis en lumière les dérives de la financiarisation croissante dans le secteur des EHPAD.

Il est plus que jamais nécessaire de stopper cette course effrénée aux profits et de s'assurer que l'ensemble des structures accueillant des personnes âgées dépendantes se consacrent avant tout au bien-être de leurs résidents. Pour cela, il est nécessaire **réguler les superprofits qui perdurent dans le secteur des EHPAD privés à but lucratif**, d'autant que leur modèle économique repose en grande partie sur de l'argent public.

C'est l'objet de cette proposition de loi, qui prévoyait une nouvelle taxation pour les EHPAD privés lucratifs réalisant de forts bénéfices.

Une proposition qui n'aurait aucunement empêché les EHPAD privés à but lucratif de faire des bénéfices, car nous avons besoin des investissements du secteur privé. Elle aurait néanmoins permis que les profits générés restent raisonnables et que les relations entre les EHPAD publics, privés à but non lucratif et privés à but lucratif soient fluidifiées.

Nous dénonçons l'aveuglement de la droite qui, craignant que cette mesure dissuade les investisseurs privés de s'engager dans ce secteur, s'est opposée à ce texte. Cette taxation n'aurait pourtant concerné qu'une modeste partie de leurs profits, mais aurait constitué un signal politique fort pour le secteur. Nous fustigeons enfin les reports successifs par le Gouvernement de la loi Grand âge, tant attendue par les professionnels. Il est urgent d'agir pour l'autonomie et pour le bien-être de nos aînés.

Auteur :



Jean-Luc Fichet
Sénateur du Finistère